

LETTRE DE DEMANDE

SAS CPENR du Crêt des Ours

1 rue de la Soufflerie
31500 Toulouse

PREFECTURE Du DOUBS

3 avenue de la Gare d'Eau
25000 Besançon

A l'attention de Monsieur Le Préfet

A Toulouse, le 3 février 2025,

Monsieur le Préfet,

En application de l'article [L512-1](#) du Code de l'Environnement et des [décrets n°2017-81 et 82](#) du 26 janvier 2017 relatifs à l'autorisation environnementale en matière d'installations classées pour la protection de l'environnement, je soussigné :

Patrick BESSIERE agissant en qualité de gérant de la société ABO Energy France SARL, elle-même présidente de la société ayant pour raison sociale : SAS Centrale de production d'énergies renouvelables (CPENR) du Crêt des Ours,

Ai l'honneur de déposer un dossier de demande d'autorisation environnementale pour la réalisation d'un parc éolien.

Veuillez trouver ci-dessous les informations requises au titre des décrets n°2017-81 et 82 du 26 janvier 2017 relatif à l'autorisation environnementale :

Identité du demandeur	
Raison sociale de la Société	Centre de production d'énergies renouvelables du Crêt des Ours
Forme juridique	Société par Actions Simplifiées (SAS)
Adresse du siège social	1 rue de la Soufflerie - 31500 Toulouse
NOM, Prénom et qualité du signataire de la demande	BESSIERE Patrick, en qualité de gérant de la société ABO Energy France SARL, elle-même présidente de la société SAS Centrale de production d'énergies renouvelables du Crêt des Ours
N°SIRET	929 451 854 00012
N° APE	3511Z / Production d'électricité
Emplacement de l'installation	
Département	Doubs (25)
Commune(s)	Plaimbois-du-Miroir, Rosureux
Lieu de l'établissement actif	Lieu-dit « Le Virot », parcelle C23 à Plaimbois-du-Miroir (25210)
Nature, volume et classement des installations	
Nature des activités	Installations terrestres de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent
Volume des activités	Nombre d'aérogénérateurs : 3 Hauteur des mâts au sens ICPE : 129 m Hauteur au moyeu : 125m Hauteur totale en bout de pale : 200 m Puissance unitaire maximale : 4,5 MW Puissance totale installée maximale : 13,5 MW Et un poste de livraison Emprise au sol : 22,96 m² Hauteur : 2,64 m
Rubriques de classement ICPE	2980-1 (A, 6 km)

Le dossier de la présente demande d'autorisation environnementale est constitué des éléments suivants :

1. Description du projet
2. Note de présentation non-technique
3. Justificatif de la maîtrise foncière du terrain
 - b. Preuves sous pli confidentiel de la maîtrise foncière et des avis de démantèlement des propriétaires des parcelles concernées et des maires
4. Localisation du projet
 - a. Parcelles du projet
 - b. Périmètre du projet
5. Etude d'impacts
 - a. Etude d'impact sur l'environnement, incluant les avis conformes DGAC, Météo France et Défense
 - b. Volets spécifiques en annexe :
 - i. Volet acoustique
 - ii. Volet milieux naturels, faune, flore, incluant l'évaluation des incidences Natura 2000
 - iii. Volet paysager
 - c. Résumé non-technique de l'étude d'impacts
6. Etude de dangers et son Résumé non-technique
7. Capacités techniques et financières
8. Autres pièces obligatoires ICPE
 - a. Conformité du projet aux documents d'urbanisme
 - b. Formulaire Aviation militaire
 - c. Formulaire Aviation civile
 - d. Avis autre opérateur radar
 - e. Demande de dérogations "espèces protégées"
 - f. Demande d'autorisation de défrichement au titre du Code forestier
9. Plans réglementaires
 - a. Plan de situation au 1/25 000
 - b. Autres plans utiles à la compréhension du projet
 - c. Plans d'ensemble de chaque aérogénérateur et poste de livraison au 1/1000*
 - d. Plans de masse
10. Autres documents
 - a. Lettre de demande
 - b. Justificatif d'envoi du résumé non-technique de l'étude d'impact aux communes des 6km

* : Conformément à l'article [D181-15-2-9°](#) du Code de l'environnement– Partie réglementaire – Livre 1^{er}, et par commodité, tenant compte de l'emprise du site, nous sollicitons une dérogation pour l'élaboration d'un plan à une échelle plus réduite que le plan d'ensemble au 1/200. Nous réaliserons ainsi pour chaque éolienne et poste de livraison un plan d'ensemble au 1/1500.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement ou complément d'information que vous jugeriez utile. Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de nos sentiments respectueux.

Patrick BESSIERE
Gérant d'ABO Energy France SARL,
elle même gérante de la SAS CPENR du Crêt des Ours